

**ÉTAT DES RÉALISATIONS AXÉ SUR LES RÉSULTATS
2006-2007**

**MISE EN OEUVRE DE L'ARTICLE 41
DE LA *LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES***

CONDITION FÉMININE CANADA

Table des matières

Renseignements généraux

Grandes lignes du Plan d'action

Sommaire des principaux résultats – 2006-2007

Sensibilisation

Consultations

Communications

Coordination et liaison

Financement et prestation de programmes

Responsabilisation

Plan de communication

Signatures

Annexes

1. Sigles et acronymes
2. État des réalisations détaillé
3. Initiatives lancées par des groupes de femmes de langue officielle en situation minoritaire (FLOSM)
4. Initiatives comportant une participation importante des femmes de langue officielle en situation minoritaire

Renseignements généraux

Condition féminine Canada Édifice MacDonald
123, rue Slater, 10^e étage
Ottawa (Ontario)
K1P 1H9
<http://www.swc-cfc.gc.ca>

Ministre responsable : **L'honorable Beverley Oda, C.P., députée**

Fonctionnaire supérieure
responsable de la mise en
oeuvre de la partie VII de la
LLO : Clare Beckton
Coordonnatrice
Condition féminine Canada

Mandat : Le mandat de Condition féminine Canada (CFC) consiste à
« coordonner les politiques relatives à la situation de la femme et gérer
les programmes qui s'y rapportent ». Le mandat est aussi déterminé
par la *Charte canadienne des droits et libertés* et par l'adhésion du
Canada à la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de
discrimination à l'égard des femmes* ainsi que par son engagement
renouvelé à mettre en oeuvre le *Programme d'action de Beijing* (1995
et 2005) des Nations Unies.

Coordonnatrice nationale
responsable de la mise en
oeuvre de l'article 41 de la
LLO : Valerie Lavergne
Agente de politique et de planification
Analyse et élaboration du programme
Direction du Programme de promotion de la femme et des opérations
régionales
Édifice MacDonald
123, rue Slater, 10^e étage
Ottawa (Ontario)
K1P 1H9
Courriel : valerie.lavergne@swc-cfc.gc.ca

Coordonnatrices régionales
(au 31 mars 2007)

Lorraine Cameron, Directrice régionale
Région de la C.-B. et du Yukon
Centre Sinclair
430 – 757, rue West Hastings
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6C 1A1
Courriel: lorraine.cameron@swc-cfc.gc.ca

Deborah Welch, Directrice régionale
Région des Prairies et des T.-N.-O.
Highfield Place
10010 – 106^e rue NW, Bureau 1001
Edmonton (Alberta)
T5J 3L8
Courriel: deborah.welch@swc-cfc.gc.ca

Joanne Poulin, Directrice régionale par intérim
Région de l'Ontario
Édifice MacDonald
123, rue Slater, 10^e étage
Ottawa (Ontario)
K1P 1H9
Courriel: joanne.poulin@swc-cfc.gc.ca

Thérèse Lamartine, Directrice régionale
Région du Québec et du Nunavut
1564, rue St-Denis
Montréal (Québec)
H2X 3K2
Courriel : therese.lamartine@swc-cfc.gc.ca

Nicole Bujold, Directrice régionale par intérim
Région de l'Atlantique
109 – 1045, rue Main
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1C 1H1
Courriel : nicole.bujold@swc-cfc.gc.ca

Coordonnatrices régionales
(à partir du 1 avril 2007)

Deborah Welch
Directrice régionale
Région de l'Ouest
Highfield Place
10010 – 106^e rue NW, Bureau 1001
Edmonton (Alberta)
T5J 3L8
Courriel : deborah.welch@swc-cfc.gc.ca

Thérèse Lamartine
Directrice régionale
Région du Québec et du Nunavut
1564, rue St-Denis
Montréal (Québec)
H2X 3K2
Courriel : therese.lamartine@swc-cfc.gc.ca

Nicole Bujold
Directrice régionale par intérim
Région de l'Atlantique
109 – 1045, rue Main
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1C 1H1
Courriel : nicole.bujold@swc-cfc.gc.ca

Huguette Leclerc
Chef, Livraison du programme
National/Région de l'Ontario
Édifice MacDonald
123, rue Slater, 10^e étage
Ottawa (Ontario)
K1P 1H9
Courriel: huguette.leclerc@swc-cfc.gc.ca

Condition féminine Canada 2006-2007

Grandes lignes du Plan d'action

Condition féminine Canada (CFC) facilite la pleine participation de toutes les femmes à la vie économique, culturelle et sociale du pays. Ce résultat stratégique découle du mandat de CFC et il est renforcé par la *Charte canadienne des droits et libertés* et l'adhésion du Canada à la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes*.

Dans l'exécution de son mandat, CFC est déterminé à rehausser la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM), à soutenir leur développement ainsi qu'à favoriser la reconnaissance et l'utilisation du français autant que de l'anglais dans la société canadienne. CFC continue de travailler en collaboration avec des partenaires clés, y compris Patrimoine canadien, des organismes canadiens et d'autres intervenantes et intervenants afin de s'acquitter des obligations législatives qui lui sont conférées en vertu de la *Loi sur les langues officielles* (LLO). CFC apporte son soutien à des projets qui facilitent la pleine participation des femmes de langue officielle en situation minoritaire (FLOSM) à la vie économique, sociale et culturelle de la société canadienne.

La mise en oeuvre de l'article 41 de la LLO est effectuée dans le contexte du vaste mandat de CFC et dans un cadre qui permet de cerner les besoins des collectivités et les résultats escomptés. CFC a recours à différents mécanismes, tels que la prestation de programmes, l'analyse comparative entre les sexes, les communications et les consultations, et il continue de travailler avec les groupes de femmes de langue officielle en situation minoritaire (FLOSM) et de collaborer avec des intervenantes et intervenants clés de la fonction publique fédérale, d'autres paliers de gouvernement et des collectivités.

Les principaux éléments du Plan d'action pluriannuel 2006-2009 de CFC sont indiqués ci-dessous :

Besoins des collectivités

CFC continue d'effectuer le suivi des besoins des FLOSM et de les recenser à l'aide de différents mécanismes de consultation. Les quatre principaux besoins des collectivités sont les suivants :

- ***Accès aux programmes, aux services et à l'information du gouvernement*** : accès aux programmes et services sociaux et de santé, information sur les programmes fédéraux, provinciaux et territoriaux pertinents et documents d'information (p. ex. rapports, outils, publications présentant des conclusions de recherches).
- ***Soutien financier, matériel et professionnel*** : aide financière et services professionnels pour des projets conçus pour aborder des enjeux qui concernent les FLOSM.

- ***Participation accrue aux communautés de langue officielle en situation minoritaire et aux efforts visant à assurer la pleine participation des femmes*** : afin qu'elles deviennent des participantes actives à part entière dans leurs collectivités et pour promouvoir la participation des femmes à la vie économique, sociale et culturelle de la société canadienne.
- ***Possibilité de participer au processus d'élaboration des politiques gouvernementales*** : reconnaissance accrue, par les ministères et organismes, de la présence, des réalités et des enjeux des FLOSM, et création de mécanismes pour faciliter leur participation au processus d'élaboration des politiques gouvernementales

Catégories d'activités et résultats escomptés

Les principales activités prévues dans le Plan d'action relèvent des six catégories cernées pour la mise en oeuvre de l'article 41. Les activités de chaque catégorie sont conçues par rapport à des résultats escomptés qui, à leur tour, contribuent aux résultats recherchés par CFC en vertu de l'article 41 de la LLO.

Sensibilisation

- Certains des principaux résultats escomptés dans cette catégorie comprennent un leadership accru et plus visible et un plus grand rôle de la direction dans le soutien à la mise en oeuvre de l'article 41, une sensibilisation accrue du personnel à la législation, la connaissance des obligations conférées à CFC en vertu de la Loi, un échange accru d'information parmi les directions et une plus grande intégration du Plan d'action relatif à l'article 41 dans les activités de planification et de présentation de rapports de l'organisme.

Consultations

- Nous nous attendons à ce que davantage de renseignements opportuns et exacts soient mis à la disposition du personnel, que les exercices de planification et de présentation de rapports de CFC soient soutenus par des données relatives à l'article 41 et que le personnel de cet organisme soit informé des questions nouvelles et émergentes qui touchent le groupe cible.

Communications

- Certains des résultats escomptés dans cette catégorie comprennent des communications améliorées entre CFC et ses partenaires, en particulier les FLOSM, que l'organisme informera de ses programmes, services et activités par différents moyens de communication.

Coordination et liaison

- CFC s'attend à élargir et à améliorer son partenariat existant avec différentes intervenantes et différents intervenants à différents niveaux et à profiter des meilleures pratiques et des leçons apprises des autres personnes pour améliorer sa stratégie de mise en oeuvre de l'article 41.

Financement et prestation de programmes

- Dans le cadre de la prestation du Programme de promotion de la femme, CFC cherchera à assurer l'accès des groupes de FLOSM à ses subventions et contributions afin qu'ils mettent en oeuvre des projets de nature à promouvoir la pleine participation des femmes à la vie économique, sociale et culturelle de la société canadienne.

Responsabilisation

- CFC s'attend à constater une sensibilisation accrue aux enjeux des FLOSM parmi les équipes et les agentes et agents qui s'occupent de la fonction de responsabilisation.
- CFC s'assurera que son processus de planification stratégique, ainsi que les exercices d'établissement des priorités, intègrent les besoins des femmes de langue officielle en situation minoritaire.

Les pages suivantes présentent le contexte de l'exercice 2006-2007 de CFC et les résultats clés dans six catégories : sensibilisation, consultations, communications, coordination et liaison, financement et prestation de programmes, responsabilisation.

Sommaire des changements apportés à CFC et des principaux résultats

2006-2007

Contexte

En 2006, les modalités du Programme de promotion de la femme (PPF) ont été renouvelées, conformément à la *Politique sur les paiements de transfert*. Le renouvellement du PPF a donné lieu à des modifications au cadre du Programme, ainsi qu'au mandat, à l'objectif, aux résultats et aux organismes bénéficiaires de financement. Les modalités servent de lignes directrices concernant le financement de projets qui ont une incidence directe sur les femmes dans leurs collectivités.

En septembre 2006, le gouvernement a annoncé des économies de cinq millions de dollars dans le budget d'administration de Condition féminine Canada (CFC), et ce, à compter du 1^{er} avril 2007. En conséquence, CFC a regroupé ses opérations et simplifié le travail de base de son rôle consultatif en matière de politiques. La nouvelle Direction des politiques, issue de la fusion des anciennes directions des politiques, de l'analyse comparative entre les sexes et de la recherche, donnera des conseils de base en matière de politiques et travaillera en partenariat avec certains ministères et organismes centraux afin de mettre en oeuvre l'analyse comparative entre les sexes et d'effectuer le suivi des progrès. En outre, elle effectuera des analyses des tendances et des écarts en matière d'analyse comparative entre les sexes et elle établira des comparaisons avec les meilleures pratiques mondiales.

En mars 2007, le gouvernement du Canada a annoncé que cinq millions de dollars additionnels seront investis dans le PPF, dont quatre millions et demi de dollars sous forme de subventions et de contributions. Les nouvelles ressources ont fait passer le niveau des subventions et contributions de 10,8 millions de dollars à 15,3 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 42 %. Les modalités du PPF ont donc été modifiées par la suite pour tenir compte de la création des deux composantes suivantes :

Fonds communautaire pour les femmes (12,3 millions de dollars)

- Il s'agit d'un fonds de subventions et de contributions pour la réalisation, à l'échelle locale, régionale ou nationale, de projets admissibles qui ont une incidence directe sur les femmes dans leurs collectivités. Le résultat escompté de ce fonds est une « *incidence directe accrue sur la situation économique, sociale et culturelle des femmes au moyen des projets financés* ».

Fonds de partenariat pour les femmes (trois millions de dollars)

- Il s'agit d'un fonds de contributions destiné à des projets conjoints dont les partenaires sont notamment des ministères et organismes fédéraux, d'autres paliers de gouvernement et des organisations non gouvernementales. Le résultat escompté du fonds de partenariat pour les femmes est un « *engagement accru de la part d'autres ministères fédéraux et d'autres paliers de gouvernement au moyen de projets de partenariats qui ont une incidence directe sur la situation économique, sociale et culturelle des femmes* ».

CFC se concentrera sur des initiatives conformes aux priorités du gouvernement qui touchent directement les femmes, y compris les FLOSM, tout en assurant l'intégralité et la cohérence de ses fonctions et activités de base et en tenant compte de sa situation financière. Pour cette raison, le PPF continuera de collaborer étroitement avec les groupes de femmes et les autres organismes autochtones en abordant des questions telles que la violence, la sécurité économique et l'autonomie gouvernementale. En outre, le financement sous forme de contributions continuera d'être accordé à l'initiative Soeurs d'esprit pour lutter contre la violence sexuelle et raciale à l'endroit des femmes autochtones.

À partir du 1 avril 2007, les quatre points de service de CFC sont les suivants :

- Ouest – Le bureau d'Edmonton sert la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon
- National et pour la région de l'Ontario – Le bureau d'Ottawa sert l'Ontario et les organismes nationaux
- Québec – Le bureau de Montréal sert le Québec et le Nunavut
- Atlantique – Le bureau de Moncton sert le Nouveau-Brunswick, l'Île du Prince Édouard, la Nouvelle-Écosse, Terre Neuve et Labrador.

Les résultats indiqués dans le Plan d'action pluriannuel 2006-2009 pour la mise en oeuvre de l'article 41 se rattachent au résultat stratégique de CFC. Les résultats de la mise en oeuvre de la LLO et le résultat stratégique de CFC sont compatibles et complémentaires. Dans la mise en oeuvre de l'article 41 de la LLO, en 2005-2006, CFC a exercé ses différents rôles et activités, y compris la prestation de programmes, les communications et les consultations, le travail d'élaboration de politiques et l'analyse comparative entre les sexes. Cet organisme continue de faire des progrès dans la mise en oeuvre de l'article 41 de la LLO. Les résultats annuels obtenus contribuent aux résultats de l'organisme aussi bien qu'aux résultats horizontaux du gouvernement du Canada, en vertu de la législation.

Étant donné le renforcement de la LLO lors de l'adoption du projet de loi S-3, CFC examinera son Plan d'action pluriannuel 2006-2009 afin de déterminer s'il y a d'autres mesures positives qu'il pourrait prendre pour soutenir les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM). En outre, compte tenu du contexte décrit ci-dessus, CFC examinera son Plan d'action en 2007-2008, y compris le rôle des coordonnatrices régionales, afin de veiller à s'acquitter efficacement de son engagement.

La section suivante met en évidence les principaux résultats obtenus grâce aux différentes initiatives mises en oeuvre au cours de l'année visée par le rapport.

Sensibilisation

CFC est déterminé à s'acquitter des responsabilités qui lui sont conférées en vertu de l'article 41 de la LLO, grâce à la mise en oeuvre efficace du Plan d'action pluriannuel 2006-2009, à l'accroissement des connaissances du personnel, à la prestation de renseignements opportuns sur les faits récents concernant l'article 41 et à l'accroissement de l'utilisation des deux langues officielles. En 2006-2007, le leadership et le soutien de la direction à la mise en oeuvre de l'article 41 et un échange accru de renseignements entre les directions ont été manifestes. Différents outils et ressources ont été partagés avec les gestionnaires et les autres membres du

personnel, y compris des outils de mesure du rendement et le guide de préparation de l'état des réalisations et du plan d'action de Patrimoine canadien (PCH); le *Bulletin 41-42*; le rapport annuel 2005-2006 de la commissaire aux langues officielles; les courriels et d'autres documents de PCH et d'autres ministères; les rapports et présentations de CLOSM et de ministères fédéraux aux réunions des coordonnatrices et coordonnateurs nationaux et régionaux responsables de la mise en oeuvre de l'article 41, etc. Trente-et-un membres du personnel ont participé aux cours de langue à temps partiel afin d'améliorer leur maîtrise de la langue ou aux fins de perfectionnement professionnel. Deux autres personnes ont suivi des cours à plein temps afin de répondre aux exigences de leur poste en matière de langue officielle. Les deux langues officielles ont été de plus en plus utilisées durant les réunions du personnel et les conférences téléphoniques.

Consultations

CFC a poursuivi ses efforts pour fournir aux FLOSM des occasions de soulever des questions propres à leurs collectivités. Par exemple, l'organisme a proposé que trois groupes de FLOSM du Manitoba participent à la réunion des coordonnatrices et coordonnateurs nationaux et régionaux responsables de la mise en oeuvre de l'article 41, tenue à Winnipeg le 1^{er} juin 2006. Cette activité a fourni aux ministères fédéraux l'occasion de se renseigner davantage sur les préoccupations et les enjeux des FLOSM au Manitoba et d'examiner les besoins des FLOSM au sein des CLOSM provinciales. À la réunion du 4 octobre 2006 des coordonnatrices et coordonnateurs nationaux responsables de la mise en oeuvre de l'article 41, CFC a écouté parler les représentantes des CLOSM des trois territoires des défis auxquels elles étaient confrontées dans le cadre de la mise en oeuvre des projets. En outre, CFC a assisté à plusieurs activités de groupes de FLOSM, souvent tenues dans le contexte de projets financés par le Programme de promotion de la femme (PPF). Par exemple, les 16 et 17 mars 2007, des membres du personnel du PPF ont écouté parler plus de 40 jeunes femmes au forum « *Le pouvoir, c'est osé! Jeunes femmes francophones, relevons les défis* », organisé par l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne. Les priorités des FLOSM ont continué d'être prises en considération dans la prestation de programmes à l'échelle locale, régionale ou nationale. CFC a continué d'encourager la participation des FLOSM et de leurs groupes aux activités commémoratives des dates importantes, y compris la Journée internationale de la femme (JIF), le Mois de l'histoire des femmes (MHF), le Prix du gouverneur général en commémoration de l'affaire « personne » et la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes.

Communications

Afin de répondre au besoin, indiqué par les FLOSM, d'un meilleur accès aux programmes, services et renseignements gouvernementaux, CFC a utilisé différents moyens de communication pour renseigner ces femmes, y compris son site Web, des communiqués de presse, des discours, des feuilles d'information, des documents sur les activités commémoratives et des réponses aux courriels. Il a aussi fourni des renseignements, au moyen de son numéro de téléphone sans frais et de ses numéros locaux, et des membres de son personnel ont participé à diverses activités des CLOSM et ont été régulièrement en contact avec ces communautés.

Coordination et liaison

CFC a maintenu ses communications, ses consultations et son partenariat continu avec PCH en participant aux réunions interministérielles régulières des coordonnatrices et coordonnateurs nationaux responsables de la mise en oeuvre de l'article 41 et en profitant des occasions de formation aux outils de mesure du rendement et au guide de préparation de l'état des réalisations et du plan d'action annuels. Cette collaboration s'est manifestée à différents niveaux, grâce à la

liaison avec des homologues provinciaux et territoriaux et à la participation aux réunions des conseils fédéraux. En raison des défis de la période de transition, les activités de partenariat de CFC ont été limitées. Cependant, la collaboration sous forme de financement par l'intermédiaire du Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO) s'est poursuivie, ce qui a permis de fournir de l'aide financière et des services professionnels à des projets mis en oeuvre par des groupes de FLOSM, afin de relever les défis auxquels était confronté le groupe cible.

Financement et prestation de programmes

En 2006-2007, les FLOSM ont profité des services, des produits et des résultats obtenus grâce aux projets financés par le PPF. CFC a approuvé du financement s'élevant à 794 502 \$ et a fourni des services professionnels à 12 projets, conçus pour faciliter la participation des FLOSM à la société canadienne en améliorant leur situation économique, sociale et culturelle par l'intermédiaire d'organismes canadiens. L'aide comprenait 529 960 \$ pour sept projets mis en oeuvre par les groupes de FLOSM, dont deux étaient de nouveaux clients de CFC. Cinq autres projets, mis en oeuvre par des groupes autres que ceux des FLOSM, ont visé différents groupes, dont ceux des FLOSM.

En outre, les FLOSM ont profité d'autres projets soutenus par CFC qui ont eu une incidence directe sur les femmes dans leurs collectivités. Ces projets ont donné des produits et des résultats qui ont contribué à la réalisation du Plan d'action de CFC et à l'obtention des résultats escomptés en vertu de la LLO.

- CFC a maintenu, pour une troisième année, son partenariat avec PCH par l'intermédiaire du Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO) et a financé conjointement les six projets suivants :
 - Action ontarienne contre la violence faite aux femmes – « *Sensibilisation et démarches entreprises auprès des décideurs afin de contrer la violence institutionnelle faite aux femmes* » [Awareness and action undertaken with decision makers to address institutional violence against women];
 - Agence de promotion et de développement des francophones de Toronto – « *Planification stratégique portant sur le renforcement des capacités des femmes au sein de L'Agence de promotion et de développement des francophones de Toronto* » [Strategic planning regarding the skill development of women within the Agence de promotion et de développement des francophones de Toronto];
 - Collectif des Franco-manitobaines – « *Agrandir l'espace des femmes francophones au Manitoba* » [Expanding the space of Francophone women in Manitoba];
 - Comité réseau – « *Accessibilité vers l'égalité et l'équité* » [Access to equality and equity];
 - Groupe de travail Femmes Équité Atlantique – « *L'Équité économique et les femmes acadiennes et francophones en situation minoritaire dans les provinces atlantiques : se faire entendre* » [Economic equity and Acadian and Francophone minority women in the Atlantic provinces: Making ourselves heard];
 - OPALE – Regroupement francophone de femmes handicapées – « *Profil de la femme handicapée francophone : implantation des recommandations* » [Profile of Francophone women with disabilities: Implementing recommendations].

- CFC a aussi financé la Coalition pour l'équité salariale / Pay Equity Coalition au Nouveau-Brunswick, pour son projet intitulé « *L'équité salariale: un dossier à poursuivre* » [Pay equity : A continuing issue]. Le groupe a reçu du financement pour jouer un rôle de catalyseur en mettant à profit les connaissances de ces membres, et pour aider les décideurs, les partenaires, les femmes et la population à mieux comprendre les bienfaits de l'équité salariale. Ses activités pour obtenir une loi pour la province se projettent par ses consultations, ses rencontres ciblées, ses implications avec autres regroupements féminins francophones et anglophones et ses communiqués efficaces. Grâce à sa crédibilité et à son expertise sur le sujet, le groupe a été invité à participer aux discussions des comités de travail mis sur pied par la province tel que le Forum des femmes sur l'écart salarial, le groupe de travail sur l'autosuffisance de la province et le groupe d'étude sur le secteur communautaire sans but lucratif.

Responsabilisation

Il y a eu une plus grande intégration du Plan d'action de CFC pour la mise en oeuvre de l'article 41 aux activités de planification générale (RPP) et de présentation de rapports et de responsabilisation (RMR). Les outils de mesure du rendement et le guide d'élaboration de l'état des réalisations de PCH relativement à la mise en oeuvre de l'article 41 de la LLO, fournis par sa Direction de la coordination interministérielle, ont servi à préparer l'état des réalisations axé sur les résultats 2006-2007.

Plan de communication

Liste de diffusion

- Personnel de CFC
- Membres du Comité permanent de la Chambre des communes sur les langues officielles
- Membres du Comité permanent du Sénat sur les langues officielles
- Commissaire aux langues officielles
- Principaux organismes des communautés de langue officielle en situation minoritaire aux échelons national, régional et local

Il sera aussi possible de consulter le présent document en téléchargeant le fichier à partir du site Web de CFC (http://www.cfc-swc.gc.ca/pubs/index_f.html)

Signatures

Valerie Lavergne
Coordonnatrice nationale des langues officielles – article 41
Condition féminine Canada
Téléphone : 613-947-0932

Date

Clare Beckton
Coordonnatrice
Condition féminine Canada

Date

Annexes

- 1. Sigles et acronymes**
- 2. État des réalisations détaillé**
- 3. Initiatives lancées par des groupes de femmes de langue officielle en situation minoritaire (FLOSM)**
- 4. Initiatives comportant une participation importante des femmes de langue officielle en situation minoritaire**

Sigles et acronymes

ACS	Analyse comparative entre les sexes
CFC	Condition féminine Canada
CLOSM	Communautés de langue officielle en situation minoritaire
CRG	Cadre de responsabilisation de gestion
FLOSM	Femmes de langue officielle en situation minoritaire
FRP	Fonds de recherche en matière de politiques
JIF	Journée internationale de la femme
LLO	<i>Loi sur les langues officielles</i>
LO	Langues officielles
MHF	Mois de l'histoire des femmes
ONG	Organisation non gouvernementale
PCH	Patrimoine canadien
PICLO	Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle
PPF	Programme de promotion de la femme
RMR	Rapport ministériel sur le rendement
RPP	Rapport sur les plans et les priorités
SCT	Secrétariat du Conseil du Trésor

État détaillé des réalisations

A. SENSIBILISATION (activités internes)

(Activités de formation, d'information, d'orientation, de sensibilisation et de communication, et autres activités menées à l'interne dans le but de sensibiliser le personnel et les cadres de direction de l'organisme à la dualité linguistique et aux priorités des **communautés de langue officielle en situation minoritaire** [CLOSM]; contrats de rendement des cadres de direction et programmes de reconnaissance; prise en compte du point de vue des CLOSM dans la recherche, les études et les enquêtes effectuées à l'interne).

Résultat escompté : Réalisation de changements durables dans la culture organisationnelle de l'organisme fédéral; les employées et employés et la direction connaissent et comprennent leurs responsabilités concernant l'article 41 de la <i>Loi sur les langues officielles</i> et les CLOSM.		
Activités poursuivies pour obtenir le résultat escompté	Résultats	Indicateurs pour mesurer le résultat escompté
<ul style="list-style-type: none"> ○ Activités internes qui reflètent le caractère bilingue du Canada et sont accessibles aux employées et employés des deux groupes linguistiques officiels. ○ Les messages aux membres du personnel, y compris à ceux des bureaux régionaux, ont été communiqués dans les deux langues officielles. ○ Les cadres de direction et les membres du personnel ont reçu des renseignements pertinents et opportuns sur la LLO, lesquels provenaient de diverses sources : de réunions périodiques des coordonnatrices et coordonnateurs nationaux responsables de la mise en oeuvre de l'article 41, organisées par la Direction de la coordination interministérielle de PCH; le <i>Bulletin 41-42</i>; le rapport annuel 2005-2006 de la commissaire aux langues officielles; des courriels et d'autres documents envoyés par PCH; des rapports et présentations fournis par des CLOSM et d'autres ministères au cours des réunions des coordonnatrices et coordonnateurs nationaux et régionaux responsables de la mise en oeuvre de l'article 41, etc. 	<p>Messages de la coordonnatrice aux membres du personnel</p> <p>Des renseignements, des outils et des ressources provenant de PCH ont été fournis aux membres du personnel par l'intermédiaire de la coordonnatrice nationale de la mise en oeuvre de l'article 41</p>	<p>Niveau de compréhension des membres du personnel de leur rôle dans la mise en oeuvre de l'article 41</p> <p>Nombre d'employés connaissant bien les documents distribués qui concernent l'article 41</p> <p>Mesure dans laquelle les membres du personnel reconnaissent l'importance de l'engagement fédéral à l'égard des CLOSM et de la dualité linguistique</p>

<ul style="list-style-type: none"> ○ Les membres du personnel connaissent bien la <i>Loi sur les langues officielles</i> et ses incidences sur leur travail. Ils ont fait en sorte que, dans la mesure du possible, les activités internes soient conformes aux dispositions de la Loi. ○ La coordonnatrice nationale de la mise en oeuvre de l'article 41 a fourni des renseignements à jour concernant la LLO et elle a transmis des documents de PCH, soit des outils de mesure du rendement et le guide de préparation de l'état des réalisations et du plan d'action, etc. ○ Des échanges et des discussions ont eu lieu régulièrement parmi les membres du personnel au sujet de leurs responsabilités à l'égard de l'article 41. ○ Des membres du personnel ont distribué de l'information concernant les <i>Rendez-vous de la Francophonie</i>. ○ Des efforts continus ont été déployés pour encourager l'intégration du <i>Plan d'action pluriannuel de CFC pour la mise en oeuvre de l'article 41</i> au cadre de la planification stratégique et opérationnelle et de la planification de projets. ○ Six agentes au Québec ont été sensibilisées sur des programmes d'aide financière du Patrimoine canadien qui promeuvent la dualité linguistique et aident les CLOSM. 	<p>Rapports et présentations provenant de CLOSM et d'autres ministères</p> <p>Échange de courriel</p>	<p>Proportion des employées et employés qui comprennent mieux la situation des FLOSM</p> <p>Fréquence et niveau des discussions informelles concernant l'article 41 parmi les membres du personnel</p>
---	---	--

B. CONSULTATIONS (partage d'idées et échange d'information avec les CLOSM)

(Activités [p. ex. comités, discussions, réunions] par lesquelles l'organisme consulte les CLOSM et échange ou dialogue avec elles pour cerner leurs besoins et leurs priorités ou pour comprendre les incidences possibles sur leur développement; activités [p. ex. tables rondes, groupes de travail] pour explorer les possibilités de collaboration dans le cadre du mandat actuel de l'organisme ou dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau programme ou d'une nouvelle politique; participation à des consultations des CLOSM coordonnées par d'autres instances gouvernementales; consultations des CLOSM par les bureaux régionaux pour connaître leurs préoccupations et leurs besoins.)

Résultat escompté :

Création de relations durables entre l'organisme fédéral et les CLOSM; l'organisme fédéral et les CLOSM comprennent leurs besoins et mandats réciproques.

Activités poursuivies pour obtenir le résultat escompté	Résultats	Indicateurs pour mesurer le résultat escompté
<ul style="list-style-type: none"> ○ CFC a encouragé la participation des FLOSM et de leurs groupes à des activités commémoratives des dates importantes, y compris la Journée internationale de la femme (JIF), le Mois de l'histoire des femmes (MHF), le Prix du gouverneur général en commémoration de l'affaire « personne » et le 6 décembre, la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes. ○ CFC a continué de faire en sorte que les intervenantes et intervenants aient accès aux rapports de recherche en matière de politiques financés par l'intermédiaire du Fonds de recherche en matière de politiques (FRP) en veillant à ce qu'ils soient à la disposition d'un large éventail de publics ciblés, y compris les groupes de FLOSM. ○ CFC a encouragé les femmes membres des CLOSM à assister à ses conférences et consultations. Tous les produits de communication connexes reflétaient le caractère bilingue du Canada. ○ En décembre 2006, un rapport intitulé <i>Compte rendu du Forum sur la politique concernant Les femmes autochtones et la violence : Bâtir des familles et des collectivités en sécurité et en santé</i> a été affiché, dans les deux langues officielles, sur 	<p>Documents d'information, trousse d'outils et affiche pour accompagner les activités commémoratives</p> <p>Rapports du FRP (le programme a pris fin le 31 mars 2007).</p> <p>Documents bilingues sur la situation des femmes autochtones, y compris les femmes autochtones de langue officielle en situation minoritaire, et sur leur expérience de la violence</p>	<p>Nombre de visites du site Web et demandes de renseignements et de publications.</p> <p>Nature des commentaires reçus par correspondance, par courriel et par appels téléphoniques au sujet du matériel produit.</p> <p>Étendue de la reprise des sujets par les médias et intérêt pour le matériel produit.</p> <p>Niveau de sensibilisation des ministres F-P-T responsables de la condition féminine, des membres des groupes de travail et des participantes et participants au Forum sur la politique (y compris les FLOSM), au sujet des problèmes auxquels sont confrontées les femmes autochtones (y compris les femmes autochtones de langue officielle en situation minoritaire).</p> <p>Niveau d'engagement des parties à prendre en considération ces besoins et réalités dans les</p>

<p>le site Web de CFC.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Des employées ont participé à des rencontres stratégiques organisées par et pour les organisations de FLOSM. ○ Des rencontres et des discussions facilitées avec certaines intervenantes clés des CLOSM ont été tenues pour partager avec autres groupes de femmes. ○ Des employées ont participé à différentes activités de consultations interministérielles (p. ex. femmes immigrantes francophones, table de concertation femmes francophones et acadiennes). 	<p>Liste des personnes participantes</p> <p>Courriels, notes, comptes-rendus partagés</p> <p>Demandes d'information</p>	<p>planifications stratégiques futures.</p> <p>Mesure de compréhension, de connaissance et de sensibilisation des réalités, des besoins, des enjeux et des priorités des CLOSM et des regroupements de FLOSM</p> <p>Nombre de partenaires intéressés aux enjeux d'équité des FLOSM</p> <p>Qualité du service dans les deux langues officielles</p> <p>Nombre de demandes d'information du public</p>
--	---	--

C. COMMUNICATIONS (transmission d'informations aux CLOSM)

(Activités de communications externes visant à informer les CLOSM des activités, des programmes et des politiques de l'organisme et à promouvoir le caractère bilingue du Canada; inclusion des CLOSM dans toutes les listes d'information et de distribution; utilisation du site Web de l'organisme pour communiquer avec les CLOSM.)

Résultat escompté : La culture des CLOSM reflète une compréhension à jour du mandat de l'organisme fédéral; les CLOSM reçoivent des renseignements à jour et pertinents sur les programmes et services de l'organisme fédéral.		
Activités poursuivies pour obtenir le résultat escompté	Résultats	Indicateurs pour mesurer le résultat escompté
<ul style="list-style-type: none"> ○ Des documents écrits ont été rédigés pour CFC et du matériel concernant son mandat et ses activités quotidiennes a été produit dans les deux langues officielles. La recherche qui a été effectuée l'a été de façon à faire en sorte que les documents écrits qui en ont découlé reflètent la réalité des divers groupes du Canada, y compris les CLOSM. ○ Les groupes de FLOSM figuraient aux listes d'envoi de documents, d'information, d'appels de propositions, d'appels d'offres, de rapports, d'avis d'activités et d'information sur les questions relatives aux politiques. Ils ont été informés, dans les deux langues officielles, des programmes, services et activités de CFC. ○ Documents et outils : La publication intitulée <i>L'intégration des considérations liée à l'égalité des sexes au Canada</i> a été affichée dans les deux langues officielles sur le site Web de CFC. ○ Il y a eu une distribution et échange continus de renseignements pertinents concernant le mandat, et des réalisations du ministère. 	<p>Site Web, communiqués de presse, discours, feuilles d'information, matériel pour les activités commémoratives, etc.</p> <p>Documents et outils bilingues</p> <p>Courriels d'information réguliers</p> <p>Liste de distribution à jour</p> <p>Banque de données existantes</p>	<p>Nature de la reprise des sujets par les médias et réaction aux annonces faites dans les communiqués de presse</p> <p>Nombre de visites du site Web</p> <p>Types de réaction du public, de reprise des sujets par les médias et de correspondance résultant des discours</p> <p>Nombre de courriels reçus dans le compte de courriel des communications</p> <p>Nombre de partenariats existants</p> <p>Niveau d'accessibilité aux informations sur le site Web</p> <p>Nombre de partenaires communautaires travaillant sur les enjeux d'équité</p>

<ul style="list-style-type: none"> ○ Les femmes des régions éloignées des CLOSM ont accès à un numéro sans frais pour contacter le personnel de CFC et avoir accès à des nouvelles régulières ou pertinentes les concernant. ○ Rédaction d'une lettre de présentation et envoi de matériel sur le Mois de l'histoire des femmes aux CLOSM du Québec et du Nunavut. ○ Rédaction d'une lettre de présentation et envoi de matériel sur la violence contre les femmes. Commémoration du 6 décembre 1989. ○ Invitation à participer à la soirée « Être femme et être noire au Québec » a été envoyée à des organisations de femme et à des individus, dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs. 	<p>Appels réguliers au numéro sans frais</p> <p>Une vingtaine de lettres accompagnées de matériel promotionnel ont été envoyées.</p> <p>Une vingtaine de lettres accompagnées de matériel promotionnel ont été envoyées.</p> <p>Une vingtaine d'invitations ont été envoyées aux groupes de femmes anglophones.</p>	<p>Types d'interventions stratégiques avec organisations de femmes et leurs partenaires en situation minoritaire</p>
--	---	--

D. COORDINATION ET LIAISON (ne comprend pas le financement – coordination à l’interne et liaison avec d’autres organismes gouvernementaux)

(Activités de coordination [recherche, études, réunions, etc.] menées par l’organisme lui-même avec d’autres organismes fédéraux ou d’autres paliers de gouvernement; participation à des activités organisées par d’autres organismes fédéraux, d’autres paliers de gouvernement, etc.; participation des championnes et champions des langues officielles, des coordonnatrices et coordonnateurs nationaux et régionaux, etc. à divers forums gouvernementaux.)

Résultat escompté : Collaboration avec de multiples partenaires afin d’accroître le développement et la vitalité des CLOSM et de partager les meilleures pratiques		
Activités poursuivies pour obtenir le résultat escompté	Résultats	Indicateurs pour mesurer le résultat escompté
<ul style="list-style-type: none"> ○ Efforts soutenus, dans le cadre des interactions de CFC avec d’autres ministères et organismes fédéraux, d’autres paliers de gouvernement, des intervenantes et intervenants et des ONG, pour refléter et promouvoir le caractère bilingue du Canada, et pour faire en sorte que tous les produits de communication et toutes les interactions soient accessibles aux deux groupes linguistiques officiels. ○ CFC a maintenu son partenariat étroit avec PCH grâce à de fréquentes communications et consultations, y compris les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ➤ La coordonnatrice nationale de la mise en oeuvre de l’article 41 a assisté aux réunions périodiques, organisées par PCH, des coordonnatrices et coordonnateurs nationaux des principaux organismes fédéraux responsables de la mise en oeuvre de l’article 41. ➤ Une agente de programme et de développement de la région de Prairies de CFC et la coordonnatrice nationale de la mise en oeuvre de l’article 41 ont participé à la réunion tenue à Winnipeg du 31 mai au 2 juin 2006. En outre, l’agente a proposé que trois groupes de FLOSM soient invités à la réunion. 	<p>Produits de planification et de communication concernant les réunions, les activités, les conférences de presse, etc.</p>	<p>Nombre de participantes et participants aux réunions et activités</p> <p>Communication facile pour les personnes des deux groupes linguistiques</p> <p>Nature des commentaires et de la couverture médiatique</p> <p>Degré de participation des trois groupes de FLOSM à la réunion</p> <p>Mesure dans laquelle les préoccupations et les enjeux des FLOSM sont pris en considération</p>

<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le 1^{er} décembre 2006, la coordonnatrice nationale de la mise en oeuvre de l'article 41 a assisté au deuxième Forum des bonnes pratiques en matière de langues officielles, une réunion conjointe des championnes et champions, des cochampionnes et cochampions, des personnes responsables des langues officielles (parties IV, V et VI) et des coordonnatrices et coordonnateurs nationaux responsables de la mise en oeuvre de l'article 41 de la LLO. ➤ L'agente de planification stratégique et la chef par intérim, Analyse et élaboration du programme de CFC, se sont jointes à la coordonnatrice nationale responsable de la mise en oeuvre de l'article 41, lors de la séance de formation des 4 et 5 décembre 2006 concernant les outils de mesure du rendement et le guide de préparation de l'état des réalisations et du plan d'action annuels. ➤ PCH et CFC ont partagé des renseignements concernant des occasions possibles de financement d'initiatives par l'intermédiaire du PICLO. ○ La directrice régionale et deux agentes de programme et de développement de la région de l'Atlantique ont participé au symposium sur la partie VII de la LLO, organisé par les conseils des hauts fonctionnaires fédéraux des provinces de l'Atlantique et tenu les 16 et 17 mai 2006, à Charlottetown. ○ Le 9 mai 2006, la coordonnatrice nationale de la mise en oeuvre de l'article 41 a assisté à la présentation, à Ottawa, du rapport annuel de 2005-2006 de la Commissaire aux langues officielles. ○ Collaboration continue avec les agentes de PCH qui travaillent avec les CLOSM pour la gestion axée sur les résultats ○ Invitations régulières pour les agentes de CFC en région à participer aux rencontres stratégiques interministérielles, table de concertation, échanges, forum de discussion, dialogue, etc., ayant trait à l'article 41 ○ Liens et lieux de travail respectueux de la LLO dans le cours des rencontres 	<p>Échange continu d'informations pertinentes</p> <p>Liste des personnes participantes</p>	<p>Fréquence des échanges entre les bailleurs de fonds pour mettre en oeuvre les articles 41 et 42</p> <p>Degré de capacité des intervenants de fournir les renseignements dans les deux langues officielles</p> <p>Nombre et qualité d'outils dont les organismes de FLOSM ont accès</p> <p>Qualité de l'information pertinente partagée, qui se fait via le respect de l'article 41</p>
--	--	---

E. FINANCEMENT ET PRESTATION DE PROGRAMMES

(Mise en oeuvre des programmes de l'organisme et prestation de ses services; financement, seul ou en collaboration avec d'autres organismes fédéraux, de projets des CLOSM; intégration des besoins des CLOSM à la prestation de programmes et de services de l'organisme.)

Résultat escompté		
Les CLOSM font partie de la clientèle régulière de l'organisme fédéral et ont un accès adéquat à ses programmes et services; les besoins des CLOSM (p. ex. par rapport à la dispersion géographique et aux possibilités de développement) sont pris en considération.		
Activités poursuivies pour atteindre le résultat escompté	Résultats	Indicateurs pour mesurer le résultat escompté
<ul style="list-style-type: none"> ○ Un financement de 529 960 \$ a été approuvé pour les groupes de FLOSM, y compris deux nouveaux groupes clients. Six des projets ont été financés par le PICLO et le PPF. ○ Un financement de 264 542 \$ a été approuvé pour cinq autres initiatives lancées par d'autres groupes, mais ciblant les FLOSM et d'autres femmes. ○ CFC a continué d'évaluer des propositions à la lumière des possibilités de participation des FLOSM et de l'incidence sur les CLOSM. ○ Les responsables du PPF, dans le cadre du processus national de prestation du programme, ont veillé à ce que les groupes de femmes nationaux disposent de financement, afin que leurs outils et produits soient disponibles dans les deux langues officielles, et à ce que l'interprétation simultanée soit fournie pour permettre aux participantes et participants aux réunions et conférences publiques de s'exprimer dans la langue officielle de leur choix. ○ CFC comptait 11 formatrices anglophones et 9 formatrices francophones pouvant donner de la formation sur l'analyse comparative entre les sexes dans les CLOSM sur une base régionale. Sept des 13 séances de formation à l'ACS tenues ont été offertes en français ou étaient bilingues. Les participantes et participants comprenaient des fonctionnaires des ministères fédéraux et provinciaux, des universitaires et des représentantes 	<p>Sept projets ont été mis en oeuvre par des groupes de FLOSM</p> <p>Cinq projets ont été mis en oeuvre par d'autres groupes et les FLOSM étaient l'un des groupes cibles</p> <p>Nouvelle ligne directrice en matière de financement du PPF, nouveau formulaire de demande, renseignements sur le renouvellement du PPF, etc.</p> <p>Communiqués de presse annonçant les projets financés</p> <p>Matériel de formation à L'ACS</p>	<p>Volume du soutien financier</p> <p>Nombre de projets financés</p> <p>Nombre de projets financés conjointement par le PICLO et le PPF</p> <p>Nombre de groupes clients</p> <p>Nombre de visites du site Web</p> <p>Niveau de compréhension et perfectionnement professionnel des stagiaires en matière d'ACS</p>

<p>et représentants des ONG.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Le personnel au Québec a créé des liens avec de nouveaux groupes de femmes Anglophones dans la province. Elles ont également invité plusieurs groupes de femmes anglophones aux activités de CFC (Mois de l'histoire des Noirs). 	<p>Listes des personnes participantes</p>	<p>Nombre de nouveaux groupes qui prennent contact avec le bureau de CFC</p>
---	---	--

F. RESPONSABILISATION

(Activités par lesquelles l'organisme intègre son travail de mise en oeuvre de l'article 41 de la LLO à ses mécanismes de planification et de responsabilisation [p. ex. le rapport sur les plans et les priorités, le rapport ministériel sur le rendement, le plan d'activités de l'organisme, l'état des réalisations axé sur les résultats de la mise en oeuvre de l'article 41 de la LLO, etc.]; évaluations et vérifications internes des programmes et des services; examen régulier des programmes et des services, ainsi que des politiques, par les cadres de direction de l'organisme, pour assurer la mise en oeuvre de l'article 41 de la LLO.)

Résultat escompté		
Intégration complète du point de vue des CLOSM et de l'article 41 de la LLO aux politiques, programmes et services de l'organisme fédéral; la structure de rapport, les évaluations internes et les examens des politiques déterminent la façon de mieux intégrer le point de vue des CLOSM.		
Activités poursuivies pour obtenir le résultat escompté	Résultats	Indicateur pour mesurer le résultat escompté
<ul style="list-style-type: none"> ○ Les outils de mesure du rendement fournis par PCH ont servi à préparer l'état des réalisations axé sur les résultats 2006-2007. ○ CFC a appliqué une optique tenant compte des différences entre les sexes dans la mise en oeuvre de l'article 41 à sa présentation au Conseil du Trésor concernant le renouvellement du Programme de promotion de la femme. ○ CFC a intégré la prise en considération de l'article 41 à son processus de planification et de responsabilisation, ainsi qu'à l'élaboration de son RPP et de son RMR. ○ Il y a eu un examen régulier des dossiers, dans la mesure où ils avaient trait aux CLOSM. ○ Discussions internes ayant un lien direct aux priorités des CLOSM. 	<p>État des réalisations, article 41</p> <p>Présentation au Conseil du Trésor</p> <p>Les engagements à l'égard de l'article 41 ont été inclus dans le RPP et le RMR de CFC</p> <p>Prise en considération du bilan des employés dans le rapport annuel</p>	<p>Mesure dans laquelle le document répond aux exigences en matière de rapport</p> <p>Mesure dans laquelle les modalités du PPF portent sur des enjeux qui touchent les femmes, y compris les FLOSM</p> <p>Nombre de rapports de CFC qui tiennent compte des responsabilités conférées à cet organisme en vertu de l'article 41</p> <p>Évaluation et mise à jour des actions et activités liées au rendement prévu</p> <p>Renforcement positif pour la mise en oeuvre des actions stratégiques liées à notre rendement</p>

Initiatives lancées par des groupes de femmes de langue officielle en situation minoritaire

ATLANTIC / ATLANTIQUE

ATLANTIC INTER-PROVINCES / PROVINCES DE L'ATLANTIQUE

GRUPE DE TRAVAIL FEMMES ÉQUITÉ ATLANTIQUE

L'Équité économique et les femmes acadiennes et francophones en situation minoritaire dans les provinces atlantiques : se faire entendre

110 500 \$

Le groupe de travail Femmes Équité Atlantique (FÉA) lance ce projet en partenariat avec le Programme interministériel pour les communautés de langues officielles. Le groupe FÉA consolidera ses actions en stimulant la prise en charge des femmes acadiennes et francophones de la région atlantique qui affrontent l'absence d'équité socioéconomique dans les secteurs communautaires; il entreprendra des démarches pour se faire entendre par les décideurs de chaque province.

Le comité de travail facilitera les ententes de collaboration, analysera les plans de développement des communautés acadiennes, et élaborera des sujets de discussion portant sur ses stratégies dans les provinces de l'Atlantique. Ces sujets serviront de tremplin aux débats sur les problématiques propres aux femmes. On fera appel aux multiples connaissances des membres du Comité aviseur et du Centre Muriel McQueen Fergusson, ainsi qu'aux alliées de la communauté atlantique. On a mis au point un plan d'évaluation participatif, des stratégies de communication et une stratégie de mobilisation des groupes de femmes et de leurs partenaires des autres provinces.

Economic equity and Acadian and Francophone minority women in the Atlantic provinces: Making ourselves heard

The Femmes Équité Atlantique (FEA) working group is launching this project in collaboration with the Interdepartmental Partnership with the Official-Language Communities. The FEA will consolidate its activities by promoting the empowerment of Acadian and Francophone women in the Atlantic region who face a lack of socio-economic equity in community sectors; the FEA will also take action to make itself heard by the decision makers in each province.

The working committee will facilitate collaboration agreements, analyze development plans for Acadian communities and develop discussion subjects related to its strategies in the Atlantic provinces. These subjects will aim to stimulate dialogue on the issues that women face. The group will call on the extensive knowledge of advisory committee members and representatives of the Centre Muriel McQueen Fergusson, as well as partners from the Atlantic community. A participatory evaluation plan, communications strategies and a strategy for mobilizing women's organizations and their partners in other provinces have been developed.

COALITION POUR L'ÉQUITÉ SALARIALE / PAY EQUITY COALITION

L'équité salariale: un dossier à poursuivre

130 200 \$

La Coalition pour l'équité salariale du Nouveau-Brunswick jouera un rôle de catalyseur en mettant à profit les connaissances de ces membres; le groupe aidera ainsi les décideurs, les partenaires, les femmes et la population à mieux comprendre les bienfaits de l'équité salariale. Afin de faire avancer le dossier de l'équité salariale au Nouveau-Brunswick, la Coalition établira des stratégies et organisera des activités de communication et d'action (dont 2 séances d'information), des dialogues continus avec les acteurs clés, 48 forums et une conférence provinciale.

Le groupe et ses partenaires clés suivront aussi l'évolution du Plan provincial d'action quinquennal sur l'écart salarial, afin de collaborer à la mise en oeuvre de bonnes pratiques d'équité salariale dans les secteurs public et privé. La concertation inclura des alliés tel le Réseau de l'équité salariale, qui travaille à l'échelle fédérale. La Coalition veillera à mieux faire comprendre les enjeux liés à l'équité salariale, compte tenu de la réalité socioéconomique de toutes les femmes du Nouveau-Brunswick. Elle vise l'élimination de l'écart salarial horaire de 14,3 % qui existe actuellement entre hommes et femmes du Nouveau-Brunswick. La Coalition a élaboré son plan d'évaluation en incluant des indicateurs qualitatifs et quantitatifs qui mesurent le processus, les démarches et les outils, l'intérêt et la pertinence de l'information reçue et diffusée, et la participation.

Pay equity: A continuing issue

The New Brunswick Pay Equity Coalition will act as catalyst, drawing on the knowledge of its members, to promote a better understanding of the benefits of pay equity among decision makers, partners, women and the general public. To promote the issue of pay equity in New Brunswick, the coalition will develop strategies and organize communication and outreach activities (including two information sessions), ongoing dialogue with key players, 48 forums and a provincial conference.

The organization and its key partners will also monitor the progress of the Five Year Wage Gap Action Plan in order to collaborate on the implementation of good pay equity practices in the public and private sectors. The joint action will include partners such as the Pay Equity Network, which works at the federal level. The coalition will seek to promote a better understanding of the issues surrounding pay equity, taking into account the socio-economic reality of all women in New Brunswick. It aims at eliminating the 14.3% hourly wage gap that currently exists between men and women in New Brunswick. The evaluation plan developed by the coalition includes qualitative and quantitative indicators to measure the process, steps and tools, importance and relevance of the information received and disseminated, as well as participation.

ONTARIO

ACTION ONTARIENNE CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

Sensibilisation et démarches entreprises auprès des décideurs afin de contrer la violence institutionnelle faite aux femmes

110 000 \$

Avec ce projet, le groupe souhaite sensibiliser le public et les responsables de la décision aux enjeux liés à la sécurité des femmes et des enfants. Sa stratégie et ses activités ont pour objectif ultime d'appuyer toutes sortes de femmes à participer efficacement aux processus d'élaboration de politiques destinées à réduire la violence faite aux femmes. Afin de mettre en oeuvre ce projet, le groupe aura recours à une stratégie à multiples volets : a) analyse de politiques, de réformes et de programmes qui concernent les femmes victimes de violence; b) concertation des femmes, à propos de ces enjeux, par le biais d'ateliers et de tables rondes; c) élaboration d'outils de sensibilisation, et diffusion de ces outils auprès du public; d) organisation d'un processus de sensibilisation des décideurs politiques provinciaux. La proposition inclut une évaluation formative et sommative.

Awareness and action undertaken with decision makers to address institutional violence against women

With this project, the group seeks to make the public and decision makers aware of the issues related to women's and children's safety. The ultimate objective of its strategy and activities is to encourage a variety of women to participate in the development of policies aimed at reducing violence against women. To implement this project, the group will adopt a multifaceted strategy involving the following components: a) analysis of policies, reforms and programs pertaining to women who are victims of violence; b) collaboration by women on these issues through workshops and round tables; c) development of awareness tools and dissemination of these tools to the public; d) organization of a process to promote awareness among provincial policy makers. The proposal includes a formative and a summative evaluation.

AGENCE DE PROMOTION ET DE DÉVELOPPEMENT DES FRANCOPHONES DE TORONTO (APDT)

Planification stratégique portant sur le renforcement des capacités des femmes au sein de L'Agence de Promotion et de Développement des Francophones de Toronto

40 000 \$

Ce projet permettra de renforcer la capacité organisationnelle des femmes de l'APDT. Il s'agira d'élaborer un plan stratégique triennal et de mettre sur pied un comité de femmes au sein de l'agence. Ce plan stratégique servira à définir les priorités, mettre en valeur le savoir-faire des femmes à l'intérieur de l'organisme, se doter de mécanismes de gestion favorisant la participation des femmes et l'émergence de leur leadership. La stratégie retenue gravitera autour de trois axes principaux : a) le développement et le renforcement de partenariats communautaires; b) la concertation des femmes autour d'un plan stratégique triennal; c) l'organisation d'ateliers et de séances de discussions qui permettront d'entamer la mise en oeuvre du plan stratégique. La proposition inclut une évaluation formative et sommative.

COMITÉ RÉSEAU

Accessibilité vers l'égalité et l'équité

75 260 \$

Grâce à ce projet, le Comité Réseau souhaite enrayer la violence conjugale et sexuelle faite aux femmes et aux enfants francophones d'Ottawa, de tous milieux, en améliorant l'accessibilité des services en français (SEF) offerts par les organismes qui desservent cette clientèle. La stratégie comprend : 1) un processus de sensibilisation mené auprès d'Ontario au travail, de la Police d'Ottawa et de la Société d'aide à l'enfance, fondé sur le rapport sur l'accessibilité des SEF; 2) l'accroissement de la visibilité des services grâce à la création de feuillets de sensibilisation portant sur les obstacles rencontrés et des suggestions de solutions pour éliminer ces barrières; 3) l'établissement d'une collaboration avec le MOFIF afin d'organiser un groupe de discussion centré sur la discrimination subie par les femmes d'expression française racialisées. La proposition inclut un plan d'évaluation formative et sommative.

Access to equality and equity

Through this project, the Comité Réseau will endeavour to eliminate domestic and sexual abuse against French-speaking women and children of all backgrounds who are living in Ottawa, by improving access to French-language services offered by organizations serving this clientele. The strategy includes the following: 1) conducting an awareness process through Ontario Works, the Ottawa Police and the Children's Aid Society, based on the report on access to French-language services; 2) increasing the visibility of such services through the creation of pamphlets discussing the obstacles encountered and proposed solutions for overcoming them; 3) collaborating with the Mouvement ontarien des femmes immigrantes francophones (MOFIF) to organize a discussion group focused on the discrimination suffered by racialized French-speaking women. The proposal includes a formative and a summative evaluation plan.

OPALE – REGROUPEMENT FRANCOPHONE DE FEMMES HANDICAPÉES

Profil de la femme handicapée francophone : implantation des recommandations

40 000 \$

Grâce à ce projet, l'Opale vise à améliorer la situation socioéconomique des femmes handicapées de Prescott-Russell, et à favoriser leur pleine participation et intégration au sein des divers secteurs socioéconomiques de la région. Dans cette seconde phase du projet, Opale mettra en oeuvre les recommandations proposées au cours de sa précédente intervention. Le groupe implantera une stratégie en deux volets : 1) l'élaboration de nouveaux modes de collaboration entre les femmes handicapées et les secteurs socioéconomiques; 2) une campagne de sensibilisation massive (tables rondes, ateliers, forums) auprès des instances décisionnelles socioéconomiques de Prescott-Russell. La proposition inclut une évaluation formative et sommative.

Profile of Francophone women with disabilities: Implementing recommendations

Through this project, OPALE aims to improve the socio-economic situation of women with disabilities who live in Prescott-Russell and to foster their full participation and integration within various socio-economic sectors of the region. In the second phase of the project, OPALE will implement the recommendations proposed during its previous initiative. The group will adopt the following two-part strategy: 1) the development of new mechanisms for collaboration among women with disabilities and various socio-economic sectors; 2) the implementation of a large-scale awareness campaign (round tables, workshops, forums) with socio-economic decision makers in Prescott-Russell. The proposal includes a formative and a summative evaluation.

MANITOBA

COLLECTIF DES FRANCO-MANITOBAINES

Agrandir l'espace des femmes francophones au Manitoba

24 000 \$

Le Collectif des Franco-manitobaines, composé des trois organismes représentant les intérêts des femmes francophones au Manitoba, produira, dans un premier temps, un document d'analyse et de réflexion visant à situer la place des femmes dans la communauté franco-manitobaine et plus précisément, au sein de l'organisme porte-parole de cette communauté, la Société franco-manitobaine. Le document indiquera une démarche stratégique à entreprendre, dans une seconde phase, et permettra d'amorcer un dialogue visant à éduquer et mobiliser les instances décisionnelles de la Société franco-manitobaine, et les sensibiliser aux principaux enjeux que rencontrent les femmes francophones du Manitoba. Le document servira également de levier afin d'assurer une place distincte aux femmes dans le plan de développement global de la SFM.

La mise en oeuvre de ce projet sera évaluée selon une série d'indicateurs régionaux et provinciaux et une grille d'analyse des résultats.

Expanding the space of Francophone women in Manitoba

The Collectif des franco-manitobaines, composed of three organizations representing the interests of Francophone women in Manitoba, will start by producing an analysis document that provides an overview of the situation of women in the Franco-Manitoban community, and particularly within the organization representing that community, the Société franco-manitobaine. The document will set out a strategic approach to be undertaken in a second phase and will initiate dialogue aimed at informing and mobilizing decision makers at the Société franco-manitobaine and increasing their awareness of the major issues faced by Francophone women in Manitoba. The document will also serve as leverage for ensuring that women have a distinct place in the Société's overall development plan.

Evaluation of the project results will use an analysis grid, based on a series of regional and provincial indicators.

TOTAL

529 960 \$

Initiatives nécessitant une participation importante des femmes de langue officielle en situation minoritaire

TERRE NEUVE ET LABRADOR / NEWFOUNDLAND AND LABRADOR

TRANSITION HOUSE ASSOCIATION OF NEWFOUNDLAND AND LABRADOR

Responding to Multicultural and Language Needs in Transition Houses of Newfoundland: A Turning Point

\$30,000

The Transition House Association of Newfoundland and Labrador will work with francophone and multicultural women's organizations to create an action plan to identify and leverage support to enhance the cultural and linguistic quality of services for women and children experiencing violence.

A working committee of affected stakeholders will guide and manage the initiative and develop an action plan by February 2007. Preliminary negotiations with potential champions for this work will begin in April 2007.

Répondre aux besoins linguistiques et multiculturels des centres d'hébergement de transition de Terre-Neuve – Un point tournant

La Transition House Association of Newfoundland and Labrador travaillera avec les groupes de femmes francophones et multiculturels à la création d'un plan d'action visant à trouver et à fournir de l'aide à l'amélioration de la qualité linguistique et culturelle des services à l'intention des femmes et des enfants victimes de violence.

Un comité de travail composé d'intervenantes et d'intervenants touchés guidera et gèrera l'initiative, et élaborera un plan d'action pour février 2007. Les négociations préliminaires avec des championnes ou champions possibles pour ce travail débiteront en avril 2007.

ONTARIO

ARISING WOMEN PLACE

Independent Women

\$59,892

The Arising Women Place (AWP) will engage business women and trainers to conduct a series of workshops to increase low-income women's opportunities to participate more fully economically. Through workshop and training activities, AWP will enable low-income women and abuse survivors from francophone and visible minority communities in the Scarborough East area to become self-employed in crafting and catering services through small-business and entrepreneurship. Through lunch-and-learn sessions, AWP will also introduce young women to non-traditional, apprenticeship and business opportunities so they can better plan their economic future. Evaluation benchmarks have been set.

[Femmes indépendantes]

L'organisme Arising Women Place (AWP) mobilisera des femmes d'affaires et des formatrices afin de diriger une série d'ateliers visant à accroître les possibilités pour les femmes à faible revenu de participer plus pleinement à la vie économique. Grâce à des ateliers et à des activités de formation, AWP permettra à des femmes à faible revenu et à des femmes qui ont été victimes de violence, au sein des collectivités francophones ou des collectivités appartenant à une minorité visible, dans le secteur est de Scarborough, de devenir des travailleuses autonomes par la création de petites entreprises et par l'entrepreneuriat dans les services d'artisanat et de traiteur. En outre, AWP fera connaître aux jeunes femmes, dans le cadre de déjeuners-conférences, des possibilités d'apprentissage et d'affaires non traditionnelles afin qu'elles puissent planifier leur avenir plus convenablement. Des critères d'évaluation ont été fixés.

\$14,500

PORT COLBORNE ASSOCIATION FOR RESOURCE EXTENSION (PORT CARES)

Supplement: Older Women's Access Project – Phase II

Port Cares will conduct community meetings with stakeholders to obtain feedback on its 2002–2003 report on the social and economic needs of older women. The report includes recommendations on the emerging needs of older low-income women in Port Colborne. The group will now review its recommendations and design a process to engage the community in developing strategies to move the issues forward. Members of the target group will participate in negotiations and will influence social change to improve their access to community services.

Supplement: Port Cares will conduct four additional workshops and hold one public forum to hear from older women who are isolated and have language difficulties. The group will conduct more outreach to connect with women in rural areas surrounding Port Colborne and will hold workshops in locations that are accessible to the target group. During this activity, Port Cares will work with the francophone community and other culturally isolated groups.

Supplément : Projet d'accès des femmes âgées – Phase II

L'organisme Port Cares tiendra des réunions communautaires avec des intervenantes et intervenants afin d'obtenir des commentaires sur son rapport de 2002–2003 concernant les besoins économiques et sociaux des femmes âgées. Le rapport comprend des recommandations sur les besoins nouveaux des femmes âgées à faible revenu de Port Colborne. Le groupe en examinera les recommandations et concevra un processus visant à faire participer la collectivité à l'élaboration de stratégies pour faire avancer les dossiers. Les membres du groupe cible participeront à des négociations et influenceront sur l'évolution sociale afin d'améliorer l'accès aux services communautaires.

Supplément : Port Cares tiendra quatre autres ateliers et un forum public pour écouter les femmes âgées qui sont isolées et se heurtent à des barrières linguistiques. Le groupe entreprendra d'autres démarches pour joindre les femmes des régions rurales autour de Port Colborne et tiendra des ateliers dans des endroits accessibles au groupe cible. Au cours de cette activité, Port Cares travaillera avec la collectivité francophone et les autres groupes isolés sur le plan culturel.

SINGLE WOMEN IN MOTHERHOOD TRAINING PROGRAM INC.

Women's Economic Independence Initiative – Phase II

\$85,000

The long-term goal of the initiative is to enable single mothers in the London community to fully participate in the economic life of their community by increasing the availability of and access to education and employment opportunities for single mothers through a knowledge transfer of the issues and barriers facing single mothers. A number of strategies will be used to achieve this goal, including the following:

- the project will target single mothers for services, such as life-coaching and support programs, access to education and employment programs, understanding the political and legislative systems, networking skills, home-based self-employment, and child care and parenting skills;
- it will recruit senior women as mentors for single mothers; and
- it will reach out to immigrant, visible minority and francophone women to include them in the activities that were initiated during Phase I.

The project will also facilitate mentorship opportunities with employers and educational institutions with the aim to create opportunities for single mothers.

[Initiative pour l'indépendance économique des femmes – Phase II]

Le but à long terme de cette initiative est de permettre aux mères seules de la collectivité de London de participer pleinement à la vie économique en augmentant les possibilités d'accès à l'éducation et à l'emploi pour ces femmes, grâce à la transmission des connaissances concernant les problèmes et les obstacles auxquels se heurtent les mères seules.

L'organisme aura recours à un certain nombre de stratégies pour atteindre ce but :

- Les projets cibleront les mères seules pour des services comme les programmes d'encadrement personnel et de soutien, les programmes d'accès à l'éducation et à l'emploi, la compréhension des systèmes politique et législatif, les compétences en réseautage, le travail autonome à domicile, la garde des enfants et les compétences parentales.

- Il visera à recruter des femmes âgées comme mentors pour les mères seules.

- Il visera aussi à prendre contact avec des immigrantes, des femmes membres d'une minorité visible et des femmes francophones pour les faire participer aux activités qui ont été amorcées au cours de la phase I.

En outre, le projet offrira des possibilités de mentorat aux employeurs et aux établissements d'enseignement, dans le but de créer des possibilités pour les mères seules.

QUEBEC

REGROUPEMENT DES FEMMES DE LA COTE-NORD

Un pas de plus vers la diminution de la violence conjugale sur la Côte-Nord

75 150 \$

Le Regroupement des femmes de la Côte-Nord, ci-après RFCN, propose qu'un comité organisateur composé de cinq femmes dont une Autochtone dresse un bilan de la situation en matière de violence faite aux femmes sur la Côte-Nord et favorise la mise en place des actions concrètes et concertées afin de diminuer ce taux de violence. Les résultats que le groupe prévoit atteindre se résument ainsi : 1 000 femmes auront consulté le nouveau site Web trilingue (français, anglais et innu), qui donnera des renseignements sur la violence conjugale et les services offerts dans la région, la distribution de 200 tubes de rouge à lèvres dont la pâte a été remplacée par un petit rouleau de papier comportant des informations pertinentes en matière de violence conjugale et le développement de liens de travail avec des partenaires du réseau de la santé et des services sociaux de cette région administrative. La stratégie à cette fin se concrétisera par trois rencontres régionales qui permettront de réunir tant les groupes de femmes, les femmes elles-mêmes que les partenaires de la région. Il est à noter qu'en moyenne 50 femmes dont 10 autochtones et 10 anglophones participeront à ces rencontres ainsi que 12 partenaires clefs. Des actions ciblées seront réalisées afin que les femmes autochtones des 10 réserves participent à toutes les étapes du projet. Le groupe a joint à son projet un plan d'évaluation comportant des indicateurs de résultats et la méthodologie d'évaluation.

[Another step toward decreasing spousal violence on the North Shore]

The *Regroupement des femmes de la Côte-Nord* (RFCN) will set up an organizing committee comprised of five women, including one Aboriginal woman. The committee will prepare a situational assessment of violence against women on the North Shore region of the St. Lawrence River, and encourage concrete, concerted action to reduce the rate of violence. The organization expects the following results: 1,000 women will consult the new trilingual website (French, English and Innu), which will provide information about spousal violence and the services offered in the region; 200 lipstick tubes will be distributed in which the contents have been replaced with a small roll of paper containing relevant information about spousal violence; and a working relationship will be developed with partners in the health and social services network in this administrative region. The strategy will take shape through three regional meetings for women's organizations, women themselves and partners in the region. It should be noted that an average of 50 women, including 10 Aboriginal and 10 anglophone women, as well as 12 key partners, will attend the meetings. Specific action will be taken to ensure that Aboriginal women from the 10 reserves in the region are involved in every stage of the project. The group has included an evaluation plan setting out results indicators and the evaluation methodology.

TOTAL

\$264,542